AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
211EME REUNION
7 DECEMBRE 2009
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CCXI)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 211EME REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 211ème réunion, tenue à Addis Abéba, le 7 décembre 2009, a suivi une communication du Commissaire à la paix et à la sécurité sur les derniers développements intervenus dans les efforts visant à restaurer l'ordre constitutionnel à Madagascar.

Le Conseil s'est déclaré vivement préoccupé par l'impasse persistante sur la formation du Gouvernement d'Union nationale à Madagascar et qui risque de remettre en cause les progrès réalisés jusque-là dans le processus de sortie de crise. A cet égard, le Conseil attend avec intérêt les conclusions de la réunion des Chefs de File des Mouvances politiques de Madagascar qui se tient à Maputo depuis le 4 décembre 2009, sous la direction de l'ancien Président Joaquim Chissano, en sa qualité de chef de l'équipe de médiation de la SADC, ainsi que les résultats des consultations avec le Président Andry Rajoelina. Le Conseil a lancé un appel pressant à toutes les Mouvances politiques de Madagascar pour qu'elles fassent preuve de la volonté politique requise en vue de trouver une solution à l'impasse actuelle dans le strict respect des Accords de Maputo et de l'Acte additionnel d'Addis Abéba, en mettant les intérêts supérieurs du pays au-dessus de toute autre considération.

Le Conseil a pris note des mesures engagées par le Président de la Commission en vue de la mise en place du Mécanisme de suivi. A cet égard, le Conseil a exhorté l'ensemble des organisations concernées, à savoir, la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC), l'OIF et les Nations unies, à désigner très rapidement leur représentant au sein du Mécanisme de suivi et à prendre toutes autres dispositions pour faciliter son fonctionnement efficace. Le Conseil escompte que le Mécanisme sera en mesure de contribuer sur le terrain à l'aplanissement de toutes difficultés éventuelles dans le fonctionnement des institutions de la Transition, ainsi qu'à la réalisation de progrès soutenus vers la réunion des conditions de succès des élections législatives et présidentielles devant marquer la sortie de crise.

Le Conseil a enfin pris note avec satisfaction de l'intention du Président de la Commission de mettre à contribution le Groupe international de contact (GIC) sur Madagascar pour assurer la continuité de la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la sortie crise à Madagascar.

Addis-Abeba, le 7 décembre 2009